Ministry of Education
Transfer Payments and
Financial Reporting Branch

21st Floor, Mowat Block
900 Bay Street
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tel.: (416) 325-2034
Fax: (416) 325-2007
Email: Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca

Ministère de l'Éducation
Direction des paiements de transfert
et des rapports financiers

21e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto, Ontario M7A 1L2
Tél. : (416) 325-2034
Téléc.: (416) 325-2007
Courriel: Wayne.Burtnyk@edu.gov.on.ca



2003: SB23

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES : Directrices et directeurs de l'éducation
Conseils scolaires de districts

EXPÉDITEUR : Wayne Burtnyk
Directeur
Direction des paiements de transfert et
des rapports financiers

DATE : Le 19 septembre 2003

OBJET : **Formulaires des états financiers 2002-2003**

Formulaires des états financiers 2002-2003

J'ai le plaisir de vous informer que les formulaires des états financiers 2002-2003 ainsi que les guides et les directives qui s'y rapportent sont maintenant accessibles par l'entremise du lien des États financiers qui se trouve sur le site Web des Rapports financiers à l'adresse http://tpfr.edu.gov.on.ca. Les conseils scolaires sont tenus de soumettre leurs états financiers 2002-2003 par l'entremise du SIFE à l'adresse suivante : efis.edu.gov.on.ca/login.asp. Afin de simplifier les processus de développement et de mettre en œuvre graduellement le SIFE, les conseils ne recevront pas de copie de travail en format Excel.

Pour remplir les états financiers, les fichiers ci-dessous affichés sur le site Web des Rapports financiers seront utiles.

Pour remplir les états financiers par l'entremise du SIFE, utilisez les fichiers suivants :
Liste de vérification
Guide de formation et manuel d'utilisateur
Directives détaillées
Convention des noms de fichiers

Pour télécharger les données des cellules, utilisez les fichiers suivants :
Guide pour cellules
Cellules qui peuvent être téléchargées

Financement permanent de la dette NFP

Aux termes du contrat de cession et de la convention de prise en charge signés par les conseils scolaires et la fiducie, la dette NFP a été affectée à la fiducie à compter du 1er juin 2003. Le Ministère virera les paiements de subvention à l'égard de cette dette dans les comptes bloqués à partir du mois de novembre pour la période comprise entre juin et décembre. Les conseils sont tenus de déclarer sur leurs états financiers 2002-2003 les intérêts réels calculés sur leur dette NPF approuvée jusqu'au 1er juin 2003. Le fichier des directives détaillées contient des précisions sur la comptabilisation de la dette NPF.

Séances d'information destinées aux vérificateurs externes et formation d'appoint sur le SIFE

Nous avons l'intention d'organiser des séances d'information à l'attention des vérificateurs externes durant les deux premières semaines d'octobre auxquelles nous invitons également le personnel financier des conseils scolaires. Les conseils nous ont fait part de leur désir de suivre une formation sur le SIFE en raison des changements qui y ont été apportés depuis sa mise en œuvre l'année dernière. Nous avons donc prévu plusieurs séances de formation pour le mois d'octobre. Le personnel financier des conseils recevra de plus amples renseignements à ce sujet par courriel.

Nous finaliserons les instructions 2002-2003 à l'attention des vérificateurs après les discussions qui auront lieu dans le cadre des séances d'information.

Soumission des rapports financiers

Les conseils scolaires sont tenus d'envoyer deux copies signées de la feuille de couverture, du rapport de conformité, des tableaux 1, 2, 9 et 10 et du sommaire de la section 1 imprimées à partir de la soumission des états financiers de 2002-2003 du SIFE ainsi que deux copies du rapport des vérificateurs et des notes complémentaires aux états financiers au plus tard le 28 novembre 2003 à l'adresse suivante :

Madame Diane Strumila
Chef de projet, Services de subventions
Direction des paiements de transfert et des rapports financiers
Édifice Mowat, 900, rue Bay, 21e étage,
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Les conseils ne sont pas tenus d'envoyer des copies imprimées de tous les formulaires des états financiers qu'ils soumettent. Tout comme les cycles de soumission précédents par l'entremise du SIFE, vous devrez utiliser une convention de noms de fichier pour soumettre les données au Ministère à l'aide du SIFE. Vous trouverez ci-joint la liste des noms de fichier que les conseils sont tenus d'utiliser pour leurs envois par le SIFE et pour leur envoi de l'annexe C. Annexe C et les directives connexes seront envoyés aux conseils scolaires par courriel.

Soumission en retard

Le Ministère n'imposera pas de pénalité aux conseils qui remettent leurs états financiers dans un

délai d'un mois après le 28 novembre 2003. Tout conseil qui soumettra ses états financiers après cette date fera l'objet d'une pénalité et verra son premier paiement après l'expiration du délai réduit de 50 %. Dès réception des états financiers, le Ministère reprendra le processus normal de paiement mensuel et inclura dans les paiements mensuels la somme totale retenue jusqu'à cette date.

Les conseils ayant de la difficulté à accéder aux fichiers électroniques sur le site extranet du Ministère sont priés de s'adresser à l'agente ou à l'agent financier du Ministère.

Voici les personnes-ressources qui peuvent vous aider à naviguer sur le SIFE :

Charles Brousseau Tél. : (416) 325-8585 Courriel : charles.brousseau@edu.gov.on.ca

Stephen Shek Tél. : (416) 325-8396 Courriel : Stephen.shek@edu.gov.on.ca

Pour obtenir de l'aide pour l'entrée dans le système, veuillez communiquer avec :

Mark Bonham Tél. : (416) 325-8571 Courriel : Mark.bonham@edu.gov.on.ca

Le directeur des paiements de transfert et des rapports financiers,

Wayne Burtnyk

c.c. Surintendantes/surintendants des affaires